

Amine et Maxime

Jade Kermarec

Enseignante de Lettres modernes

Le jeudi 3 avril 2025, à Frangy

Collège de Frangy

375 rue du Stade

74270 Frangy

A l'attention des membres de la Convention du patrimoine mondial de l'Unesco.

Objet : Demande pour classer la vallée des Usses au patrimoine mondial de l'Unesco

Madame, monsieur,

Nous sommes en 5^e au collège de Frangy sous la direction de Jade Kermarec. Nous pensons que la vallée des Usses mérite d'être classée puisque elle bénéficie d'un climat ensoleillé et doux. Elle a des reliefs vallonnés, une rivière paisible et sauvage. Le jour la vallée des Usses est lumineuse et les montagnes sont très jolies. On y trouve des cascades magnifiques comme celle de Borbannaz et de Morette.

La végétation est très colorée, car il y a beaucoup d'arbres différents, comme des sapins, des frênes, des chênes.... C'est également le paradis des animaux, qui peuvent se cacher dans la forêt, boire dans la rivière et se nourrir facilement.

Dans la vallée des Usses, on trouve aussi beaucoup de châteaux, comme celui de Chaumont, d'Arcine, ou de Clermont. Ils sont tous d'époque et très bien entretenus, certains festivals y sont encore organisés.

Pour toutes ces raisons nous aimerions vraiment que notre vallée soit classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Nous vous remercions madame, monsieur, de l'attention que vous porterez à notre demande.

Amine et Maxime